

LES ÉTUDIANTS interpellent les candidats



Les pouvoirs locaux peuvent agir sur les conditions d'études, estime la Fef

► La Fédération des étudiants francophones (Fef) a présenté mardi dix propositions pour les candidats aux élections communales et provinciales du 14 octobre prochain.

Même s'il s'agit d'une compétence communautaire, "les communes et provinces, en tant que pouvoirs organisateurs publics d'établissements d'enseignement supérieur, ont une certaine autonomie afin d'agir sur les conditions d'études" pour mener à un "enseignement public, gratuit, de qualité, accessible à tous, critique et citoyen", plaide Maxime Michiels, président de la Fef.

Plus de 27.000 étudiants sont en effet liés à ce niveau de pouvoir, précise la Fédération des étudiants francophones.

C'est pourquoi la première revendication de la Fef vise à fixer le minerval des établissements d'ensei-

gnement supérieur dépendant des provinces et communes "au niveau le plus bas autorisé". "La hausse de 21,3 % des demandes d'allocations d'études en six ans et la multiplication par 7,4 du nombre d'étudiants dépendant du CPAS en 15 ans sont des signaux qui devraient tous nous alerter."

LA SUITE DES propositions de la Fef concerne un enseignement supérieur inclusif, l'égalité entre les étudiants belges et internationaux ou encore des infrastructures de qualité. Pour parvenir à ce dernier point, la Fef réclame un état des lieux complet des infrastructures et recommande de plaider auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour "l'ouverture de l'enveloppe budgétaire et du refinancement de l'enseignement supérieur à hauteur de ses besoins".